

Ouverture des groupes de placements «SPF Immobilier Suisse» et «SPF Living+ Europe»

21.12.2020



- SPF Immobilier Suisse: émission de 5% avec possibilité d'augmentation à 10%
(env. 92 millions CHF à 184 millions CHF)

- SPF Living+ Europe: ouverture à une 2e émission
- Période de souscription: du 25 février au 9 avril 2021

8e émission de «SPF Immobilier Suisse»

Depuis son lancement à l'automne 2015, le portefeuille du groupe de placements «SPF Immobilier Suisse» n'a cessé de croître durablement et profitablement. Grâce au succès des acquisitions et des projets de développement, sa fortune totale s'est élevée au 31 décembre 2020 à quelque 2.6 milliards CHF. Le Conseil de Swiss Prime Fondation de placement a décidé d'ouvrir le groupe de placements à une nouvelle émission.

Cette 8e émission permet d'investir dans un portefeuille immobilier attrayant sur la base de la VNI (sans supplément de prime). Le groupe de placements «SPF Immobilier Suisse» offre à l'investisseur un management expérimenté, la stabilité, un taux de vacance bas de 4.02% (2019: 4.95%) ainsi que la perspective d'un rendement attractif de 3.68% (3.51%). Chargée de la direction et de la gestion de fortune, l'équipe de Swiss Prime Site Solutions AG est pour la Fondation un partenaire chevronné dans l'acquisition et la gestion d'immeubles.

Utilisation du produit de l'émission

Les capitaux seront utilisés pour acquérir d'autres immeubles attrayants, financer des projets de développement très rentables et réduire le taux d'endettement. Nous avons déjà obtenu l'exclusivité pour un projet à usage mixte dans le Canton de Bâle-Campagne et pour un projet dans le domaine des appartements pour personnes âgées donnant sur le lac de Neuchâtel. Une troisième acquisition, pour lequel nous avons obtenu le contrat, est un immeuble à usage mixte situé à un emplacement de premier ordre au bord du lac de Zurich.

2e émission du groupe de placements «SPF Living+ Europe»

Lancé le 1er octobre 2020, «SPF Living+ Europe» investit dans l'immobilier européen offrant différentes formes attrayantes d'habitation. La 1re émission a été clôturée avec succès le 22 décembre 2020, en récoltant 38.0 millions CHF de fonds provenant de nouveaux clients. Le Conseil de fondation a décidé d'ouvrir le groupe de placements à une nouvelle émission. Pour ce groupe de placements également, Swiss Prime Site Solutions AG assume la direction et agit en tant que partenaire de l'émission en Suisse. Pour la gestion d'actifs sur le marché européen, un mandat a été confié à Capital Bay, cet expert leader est propriétaire d'une plateforme de produit unique dans le domaine «360° Living».

Premier investissement à la veille d'être réalisé

Le premier investissement est sur le point d'être réalisé dans un portefeuille d'établissements pour personnes âgées en Allemagne. La signature du contrat devrait intervenir dans les semaines à venir. Il s'agit de huit établissements médico-sociaux (EMS) situés à Berlin (2), Eberswalde, Cottbus, Dresde, Chemnitz, Gotha et Freudenstadt. Ces EMS sont gérés par deux spécialistes. L'investissement s'élève à env. 110 millions CHF, les revenus locatifs prévisionnels nets se montent à env. 4.7%.

Autres immeubles attrayants à l'examen

Nous avons l'exclusivité d'un immeuble commercial comprenant des commerces de détail et des bureaux situés au centre d'une grande ville néerlandaise et destiné à être réaffecté à d'autres usages. En effet, cet immeuble sera transformé pour être affecté au commerce de détail, principalement alimentaire, à des appartements avec service ainsi qu'à des appartements locatifs.

Plusieurs immeubles attractifs dans le domaine des résidences pour personnes âgées

sont en cours d'examen en France et en Allemagne. La réserve de transactions immobilières s'élève actuellement à plus de 300 millions CHF.

Informations complémentaires

De plus amples informations sur Swiss Prime Fondation de placement sont disponibles sous www.swiss-prime-anlagestiftung.ch. A partir du jeudi 25 février 2021, il sera aussi possible d'y trouver tous les détails sur les émissions et de télécharger le formulaire de souscription, la déclaration d'adhésion pour les nouveaux investisseurs ainsi que la présentation aux investisseurs. Cette information ne constitue pas un prospectus d'émission au sens des art. 652a et 1156 du Code suisse des obligations.